

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Aménagement du parc Armitage (SL2019-01)

La Ville de Deux-Montagnes demande des soumissions pour des travaux d'aménagement du parc Armitage.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO), à l'adresse Web suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous forme d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement de soumission, d'un montant égal à 10% de la valeur totale de la soumission, valide pour une période de 90 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, (1 original et 1 copie) sous enveloppes scellées portant la mention « PARC ARMITAGE » et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'à 11 h**, heure locale selon le fuseau horaire du CNRC, **le mardi 8 octobre 2019**, à l'adresse suivante :

Me Jacques Robichaud, o.m.a., greffier
Ville de Deux-Montagnes
803, chemin d'Oka
Deux-Montagnes (Québec) J7R 1L8

L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **mardi 8 octobre 2019 à 11 h 01**, heure locale selon le fuseau horaire du CNRC, dans la salle du Conseil de l'hôtel de Ville de Deux-Montagnes, située au 803, chemin d'Oka, à Deux-Montagnes.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'ACCQO, à l'ALEC et à l'AQNB.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

La Ville de Deux-Montagnes n'est pas responsable de la distribution des documents d'appel d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer leur soumission.

Donné à Deux-Montagnes, ce 11 septembre 2019.

Me Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques